



Le Beau Lieu

Bulletin d'informations municipales

Juillet 1997

ISSN 0823-7662

Dépôt légal

Certificat HONNEUR AU MÉRITE pour le comité d'embellissement de Sainte-Pétronille

Le comité d'embellissement de Sainte-Pétronille s'est vu remettre un certificat «Honneur au Mérite» de la part de la Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec. Dans une lettre adressée à la présidente du comité, Mme Louise Savard, le président de la FSHEQ, M. René Paquet, soulignait le cinquième anniversaire de fondation du comité d'embellissement. Par ce geste, la Fédération veut ainsi reconnaître l'implication bénévole des membres qui par leurs actions, contribuent à promouvoir l'horticulture et l'écologie. Le certificat a été remis lors du Congrès annuel de la Fédération tenu à Drummondville le samedi 14 juin dernier.

Bravo aux membres du comité d'embellissement!

✿ *Concours* ✿

Maisons fleuries

Je m'inscris ou j'inscris mon voisin !

Prêt
pour le 2 août?



Tournoi de la municipalité

L'horaire des départs sera affiché au Club de golf et tous les capitaines seront contactés par téléphone.

Le souper sera servi à 19 h.

La soirée comprendra la remise des prix, une soirée dansante avec discomobile et une animation drôle et chantée (Karaoke).

Du rire en perspective!

Bulletin de participation * Concours local * «Maisons fleuries», édition 1997

Date limite d'inscription : 26 juillet 1997

Catégories

- ☉ Aménagement paysager visible de la rue
- ☉ Cour arrière avec ou sans bassin d'eau
- ☉ Potager
- ☉ Commerce
- ☉ Aménagement des fossés ou maison fleurie

Le formulaire pourra être déposé aux endroits suivants:

- Mairie (boîte extérieure à l'entrée)
- Épicerie Adélar Rousseau enr.
- Boucherie Jos Rousseau enr.
- Chocolaterie de l'Île

Nom _____

Adresse _____





Pas de stationnement sur Horatio-Walker

Les « Grands Feux Loto-Québec » sont maintenant de retour et nous tenons à rappeler l'interdiction en vigueur de stationner sur la rue Horatio-Walker. Prenez note que ce règlement s'applique lors de la présentation des feux d'artifices soit les 19, 23, 26 et 30 juillet de même que les 2 et 6 août 1997. Des constables spéciaux veilleront à ce que le règlement soit respecté.

Des haies qui dérangent...

Des citoyens se plaignent d'être obligés de descendre du trottoir afin de contourner des haies qui entravent la randonnée pédestre. Si chacun d'entre nous mettait un peu du sien, prendre une marche dans Sainte-Pétronille constituerait une activité harmonieuse avec la nature et sécuritaire. Merci pour votre collaboration.

Bravo au comité organisateur de la Fête nationale

Lors de la dernière assemblée du conseil, les membres du conseil ont unanimement résolu de féliciter les organisateurs de la fête de la Saint-Jean-Baptiste pour le succès obtenu lors de cette grande fête familiale. Cette réussite est due grandement au dévouement, à la générosité et à la détermination déployés par les membres du comité. Bravo et merci à tous les bénévoles qui ont répondu à l'appel des organisateurs. Un événement majeur comme celui-là ne pourrait se tenir sans une bonne planification et une bonne gestion; encore cette année, le comité organisateur a su rallier les forces nécessaires pour la tenue de cette fête tant attendue. Une fois de plus, **FÉLICITATIONS!**

Des marraines et des parrains aux pouces verts!

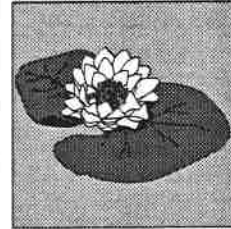
Au printemps, le comité d'embellissement lançait une invitation à participer activement à l'ornementation florale du quai. Or, plus de vingt personnes ont accepté de devenir parrains et marraines des vingt jardinières ceinturant la zone piétonne. Se joignant à la municipalité qui se chargeait de l'ornementation en arbustes, des individus et des commerçants se sont alors engagés à fournir les fleurs et à voir à leur entretien tout au long de l'été.

Au nom du comité d'embellissement, je me permets de leur dire merci pour ce bel exemple d'implication dans l'amélioration de la qualité de vie de notre communauté. Nous avons d'ailleurs tenu à souligner leur collaboration sur chacune des jardinières du quai, comme vous avez peut-être été à même de le constater lors d'une récente promenade dans ce secteur. Un beau succès! Et parlant de promenade sur le quai... avez-vous l'oeil observateur et remarqué que les fils électriques ont été enfouis? Une nette amélioration à ce site qui ne demande qu'à être à la hauteur des marraines et des parrains!

Robert Martel
co-responsable du projet

Jeux d'eau

Dimanche le 3 août, neuf propriétaires de plans d'eau, en collaboration avec le comité d'embellissement, vous invitent à venir faire un petit tour au bord de l'eau.



Si la réalisation d'un bassin, d'un ruisseau ou d'une cascade vous intéresse, ne ratez pas cette

belle occasion de venir partager avec eux leurs projets, leurs secrets...

Rendez-vous sur le quai de Sainte-Pétronille, le **dimanche 3 août à 9 h 30**

P.S. L'espace de stationnement étant limité dans certains coins du village, le co-voiturage est conseillé, soit au départ de chez vous ou soit à partir du quai.

Danielle Chabot
pour le comité d'embellissement
de Sainte-Pétronille

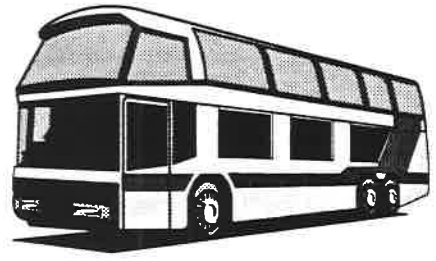
Maison des Jeunes de l'Île d'Orléans Encan chinois

Le 25 octobre prochain, au gymnase de Sainte-Famille, se tiendra un encan chinois au profit de la MDJ de l'Île d'Orléans. M. Michel Guimond, député de Beauport, Montmorency-Orléans animera cette soirée de financement comme lui seul sait si bien le faire! Le déroulement de la soirée et les règles de jeu vous seront expliqués sur place. De beaux prix vous attendent! **Inscrivez maintenant cette date à votre agenda!**

Céline Blouin
présidente de la MDJ de l'Île
d'Orléans

Suites données aux interventions du groupe de travail sur l'achalandage des autobus touristiques à Sainte-Pétronille

par Jacques Grisé, maire de Sainte-Pétronille



Le groupe de travail sur l'achalandage des autobus à Sainte-Pétronille a poursuivi ses travaux à la suite de la rencontre avec le directeur général de l'Association des propriétaires d'autobus du Québec (APAQ), laquelle association regroupe **toutes** les compagnies d'autobus qui viennent à Québec. La lettre que le groupe de travail a fait parvenir à l'APAQ reflète fidèlement la position que celui-ci a adopté; les constats du comité ont par la suite été traduits en action par la municipalité.

À la suite de cette intervention du groupe de travail auprès de l'APAQ, le directeur général a fait parvenir une lettre à chacun des transporteurs ainsi qu'aux agences de guides touristiques de Québec (Step on Guide). Afin d'être le plus fidèle possible aux actions entreprises par le groupe de travail, nous publions dans cette édition du *Beau Lieu* les deux lettres dont il est fait mention plus haut. Vous serez ainsi en mesure de constater que nos griefs sont clairement présentés et que la direction de l'APAQ endosse nos constats et émet des recommandations qui vont dans le sens d'une diminution du nombre et de la taille des autobus à Sainte-Pétronille dès cet été.

Lettre adressée à M. Romain Girard, directeur par intérim, Association des propriétaires d'autobus du Québec, en date du 3 juin 1997

Monsieur,

La présente est pour vous faire part des préoccupations des résidents de Sainte-Pétronille à propos de l'achalandage grandissant du trafic autobus dans notre village. Comme vous le savez sans doute, cet endroit est à vocation résidentielle et nous croyons que les personnes qui y résident ont droit à leur quiétude, ce qui est de moins en moins le cas depuis quelques années entre les mois de mai et octobre.

Trois problèmes particuliers sont à signaler: (1) la grosseur des véhicules utilisés, (2) la période de la journée où certaines visites sont effectuées et (3) l'arrêt des autobus sur la pointe de l'Île.

(1) La grosseur des véhicules

Une étude sur l'achalandage des autobus touristiques réalisée par la municipalité de Sainte-Pétronille entre le 13 et le 25 août 1996, qui avait pour but d'enregistrer le nombre et les arrêts de véhicules sur la pointe ouest de l'Île, a permis de constater que plus des trois quarts des autobus qui fréquentent les lieux sont de gros véhicules, i.e. possédant un train de roulement de 8 roues. L'étude ne distinguait cependant pas entre les véhicules standards de 45' et ceux de 50' que l'on voit maintenant de plus en plus.

Le fait que des véhicules de plus en plus gros sont utilisés pour effectuer les visites touristiques cause les inconvénients suivants:

— **La circulation est devenue plus dangereuse.** Étant donné l'étroitesse de la route qui ceinture l'Île, il est très hasardeux d'effectuer le dépasse-

ment de ces véhicules qui circulent habituellement à vitesse réduite et s'immobilisent fréquemment.

— Les gros autocars sont équipés de **moteurs très bruyants**. Nous subissons encore davantage ces bruits lorsque les véhicules sont arrêtés car, avec le moteur au ralenti, la climatisation émet un vacarme infernal.

— **Les émanations des tuyaux d'échappement** provoquent d'autres désagréments tant du côté des odeurs nauséabondes que des saletés occasionnées aux résidences.

(2) L'horaire des visites sur l'Île

Depuis quelques années, plusieurs compagnies effectuent des visites de l'Île très tôt le matin les fins de semaine, ce qui provoque le réveil brutal (son et odeur) de plusieurs résidents qui sont empêchés de profiter de quelques heures additionnelles de sommeil en ces jours de congé.

De plus, plusieurs tours sont organisés en fin de journée (entre 18 h et 20 h) à un moment où plusieurs résidents sont à prendre le repas du soir. Cela ne devrait pas, en principe, poser d'inconvénients mais ce n'est malheureusement pas le cas pour certains résidents de la pointe ouest de l'Île pour les raisons qui sont énumérées plus bas.

(3) Arrêt des autobus au bout de l'Île

Plusieurs véhicules (58,3 % selon l'étude mentionnée plus haut) font un arrêt complet sur le tronçon de route située entre les numéros civiques 164 à 174 même si aucun espace particulier n'est

réservé à cette fin. De plus, cet arrêt s'accompagne fréquemment d'un débarquement des passagers qui en profitent pour prendre des photographies et visiter les lieux avoisinants.

Nous admettons qu'il s'agit là d'un site qui offre une vue exceptionnelle sur Québec mais nous croyons que de tels arrêts devraient être interdits et ce pour les raisons suivantes:

— **L'absence d'espace pour garer un véhicule en toute sécurité et l'étroitesse de la rue font que l'arrêt d'un véhicule présente un danger** tant pour la sécurité des autres véhicules que pour celle des passagers de l'autobus qui peuvent se faire happer par une voiture dans sa manoeuvre de dépassement de l'autobus immobilisé. L'espace situé entre les numéros civiques 164 et 174 couvre une distance d'au plus 100 mètres et il accueille parfois trois véhicules simultanément. De plus, une courbe assez prononcée est située à chaque extrémité de ce tronçon de route.

— Même si ce n'est pas la règle générale, **certains touristes ont parfois des comportements pour le moins très étonnants** tels que: ouvrir les boîtes aux lettres, cueillir des fleurs sur les propriétés privées, épier aux fenêtres et, croyez-le ou non, soulager leurs besoins à proximité d'une résidence habitée.

Il y a quelques années, lorsque les visites touristiques étaient beaucoup moins fréquentes, nous avons incité les chauffeurs à éteindre leur moteur lors de ces arrêts afin d'éliminer les incon vénients causés par le bruit et l'odeur de la fumée de diesel. Ce fut sans doute une erreur de notre part car, depuis ce temps, de plus en plus de véhicules s'immobilisent à cet endroit, ce qui a pour effet d'augmenter de façon exponentielle les désagréments soulignés plus haut.

Conclusion

Nous tenons à souligner que nous ne sommes pas opposés à la venue de touristes dans notre village. Ainsi, si les visites s'effectuaient au moyen de véhicules plus petits, nous tenterions d'identifier des endroits où ceux-ci pourraient s'immobiliser en toute sécurité. Cependant, nous considérons que l'accroissement du nombre de gros véhicules depuis quelques années présente maintenant un problème majeur et nous désirons aviser votre association que cette situation est devenue intolérable pour les résidants de notre village.

Si nous avons peu de contrôle sur les deux premiers incon vénients soulignés dans cette lettre, nous pouvons agir au sujet du troisième: l'arrêt des véhicules sur la voie publique, surtout lorsque sa durée est amplifiée par le débarquement de

passagers. Nous portons donc à votre attention les risques d'accidents occasionnés par l'arrêt des autobus dans une zone d'arrêt interdit.

C'est pourquoi, vous voudrez bien informer vos membres qu'à partir de maintenant, nous prendrons les dispositions nécessaires afin que soit respectée la réglementation routière qui interdit à tout véhicule d'entraver la circulation sur un chemin public.

Nous vous remercions de votre bonne compréhension et nous comptons sur votre collaboration dans cette affaire.

Puisque vous avez vous-même constaté l'ampleur et l'acuité des problèmes qui nous confrontent et convenu avec nous que le site d'arrêt en question ne convient absolument pas, nous souhaitons vivement que vos membres posent des gestes concrets afin de minimiser tous les incon vénients qui sont soulevés dans cette lettre.

Veillez agréer, M. Girard, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Jacques Grisé,

Maire de Sainte-Pétronille

pour le groupe de travail sur l'achalandage des autobus touristiques

Jean Boivin

Jean-Marc Huot

Florian Sauvageau



Lettre de la direction de l'APAQ à ses membres en date du 18 juin 1997

Objet: Arrêt dans la municipalité de Sainte-Pétronille

Jusqu'à ces derniers jours, la municipalité de Sainte-Pétronille a toléré que des autobus et des autocars s'arrêtent sur la route principale à la pointe ouest de l'Île afin de permettre aux passagers d'observer librement le point de vue offert sur la ville de Québec et sa région. Ce faisant, les véhicules empêchaient la circulation sur la voie publique dans une zone dangereuse, mettant même en danger la sécurité des passagers qui descendaient observer ainsi que celle des automobilistes qui circulaient.

La corporation municipale et les citoyens toléreraient ce comportement et avaient même admis ceci en affichant une demande à l'effet que les autocars arrêtent leur moteur pendant l'arrêt.

Tout ceci est du passé. Suite à une pression grandissante (plusieurs dizaines d'autocars par

jour, à toutes heures, et, je l'ai moi-même vérifié, de toutes les compagnies de voyages nolisés), la municipalité vient d'enlever les affiches et a demandé à la Sûreté du Québec de faire appliquer les règles habituelles de stationnement interdit sur la voie publique. En effet, il est impossible pour le conducteur de stationner légalement sur ce site. Il n'y a pas assez d'espace entre la voie publique et le talus pour immobiliser l'autocar et le fait de s'y arrêter est de facto illégal.

Nous avons rencontré les représentants de la municipalité et nous pouvons vous confirmer qu'ils ont été très tolérants mais qu'il est impossible de laisser continuer cette habitude de stationner à cet endroit sans menacer la sécurité.

En conséquence, nous recommandons:

— que les conducteurs cessent d'immobiliser leurs véhicules sur le chemin du Bout-de-l'Île, et notamment entre les numéros civiques 164 et 174, dans la municipalité de Sainte-Pétronille car ils sont exposés à recevoir un avis d'infraction de stationnement sur la voie publique;

— que les guides touristiques de la région de Québec qui y amènent les autocars effectuent leurs commentaires alors que l'autocar circule sur la route sans offrir de s'arrêter;

— que les transporteurs qui offrent des services réguliers de visites touristiques sur une base quotidienne communiquent avec le maire de la municipalité afin qu'ils puissent continuer à offrir leurs services, en utilisant une aire de stationnement plus appropriée, et ce, avec des véhicules de capacité restreinte.

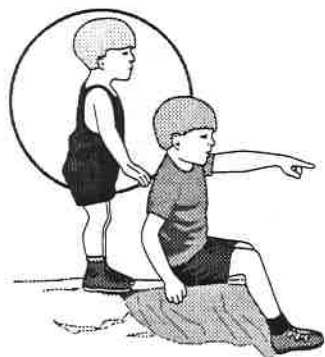
Le groupe de travail sur l'achalandage des autobus touristiques est composé de: M. Jean Boivin, M. Jacques Grisé, M. Jean-Marc Huot et M. Florian Sauvageau.

Les coordonnées de la mairie de la municipalité sont:

M. Jacques Grisé, maire
Mairie du village de Sainte-Pétronille
3, chemin de l'Église
Sainte-Pétronille, Î.O. QC G0A 4C0

Merci de votre collaboration.

Romain Girard, directeur général



Transport Adapté Orléans Inc.

Vous n'avez plus à faire le tour de l'Île lors d'un déplacement. Nous avons un véhicule pour desservir le côté sud de l'Île et un autre pour le côté nord.

Le service est offert en priorité aux personnes admissibles; par contre, lorsqu'il y a des places disponibles, il nous fait plaisir d'accommoder toute personne ayant besoin d'un transport.

* Départs de Saint-François:

le matin à 7 h 15 et le midi à 11 h 45

* Retours de Québec:

le midi à 11 h et le soir à 16 h.

COÛT:

2,50 \$ / voyage pour les personnes admissibles (handicapées), soit 5 \$ aller-retour;

3,50 \$ / voyage pour les personnes non admissibles, soit 7 \$ aller-retour.

Le service de transport dessert différentes destinations (hôpitaux, cliniques médicales ou dentaires, centres commerciaux) à Québec et à Beauport. **Vous devez réserver la veille avant 15 heures.**

Pour plus de renseignements: 821-9821



Garderie

« Les Lucioles »

Avec la nouvelle politique familiale, la Garderie « Les Lucioles » offrira en septembre 1997, une vingtaine de places à 5 \$ par jour pour les enfants qui auront 4 ans avant le 30 septembre 1997.

Hâtez-vous car les places sont limitées. Plusieurs autres places sont aussi disponibles dans les groupes de 18 mois à 3 ans. Un minimum d'une journée par semaine est demandé pour l'inscription de votre enfant.

Faites connaître à votre enfant la vie de groupe avant ses débuts à la maternelle... Donnez-lui la chance de se faire de nouveaux amis qui le suivront tout au long de l'école primaire et même au secondaire...

Nous vous offrons un programme pédagogique selon l'âge de votre enfant; de plus, nos activités sont basées sur un thème hebdomadaire.

Venez-vous joindre à la « grande famille » de la Garderie « Les Lucioles ». Votre enfant passera des journées merveilleuses dans un endroit où l'affection, la chaleur, l'amour, la joie et le rire sont à l'honneur.

Pour plus de renseignements, téléphonez-moi au 828-2444 à compter du 1^{er} août. Au plaisir de vous rencontrer à la Garderie.

Hélène Blais
coordonnatrice
Juillet 1997

Parc Maritime de Saint-Laurent

La saison 1997 s'annonce des plus prometteuses pour le Parc Maritime de Saint-Laurent. Pour la période, le taux de fréquentation est déjà supérieur à celui de l'été passé et cela grâce aux efforts constants d'une équipe de 11 personnes.

Événements spéciaux tenus au Parc Maritime:

- * la Journée Internationale des musées qui souligna l'ouverture officielle du site;
- * la fête de la Saint-Jean qui marquait l'inauguration du nouveau Centre d'interprétation;
- * le marché aux puces du Chaloupier.

La prochaine **activité-bénéfice** aura lieu samedi le 9 août prochain. Nous vous convions à venir partager avec nous un repas champêtre agrémenté d'une conférence de M. André Fortier sur les grandes tragédies maritimes de l'histoire. La mer a toujours nourri une légende de tempêtes imprévues, d'accidents et d'échouages. André Fortier dressera le vrai portrait de cette facette de l'histoire maritime.

Vous êtes attendus dès 18 h et priés d'apporter votre repas. Pour ceux qui le désirent, des « boîtes à lunch » seront disponibles au coût de 7 \$ (réservation obligatoire). L'entrée sera gratuite; toutefois, une contribution volontaire vous sera proposée afin de nous aider à vous offrir cette activité de même que pour celles à venir. En cas de pluie, l'activité sera remise au samedi 16 août.

Une année record pour le terrain de jeux de Sainte-Pétronille

Le terrain de jeux de Sainte-Pétronille voit sa popularité s'accroître d'année en année ! Grâce au nouveau service de garde mis en place avant et après les heures d'ouverture du terrain de jeux, le nombre d'inscriptions s'est élevé à 49 enfants. De ce nombre, 17 enfants profitent du service de garde sous la surveillance de *Sophie* et d'*Émilie*.



Les amis du terrain de jeux vivent toutes sortes d'activités dont le thème « Tam-Tam au terrain de jeux » est au cœur de la programmation. Un **tipi** d'une hauteur de 12 pieds, fabriqué par les moniteurs et décoré par les enfants, a été installé sur le site du centre communautaire pour la durée des activités.

Enfin, la scène de théâtre exploitée comme jamais par les enfants, s'est dotée d'une mini console d'éclairage, conçue et fabriquée par le moniteur du groupe des plus vieux, *Frédéric Bégin*. La console d'éclairage servira à diverses activités prévues au centre communautaire.

Spectacle de fin d'été: vendredi soir 15 août, 20 heures

Je profite de l'occasion pour inviter la population à venir voir les réalisations des enfants lors de la tenue du spectacle de clôture qui se tiendra le vendredi 15 août en soirée. Les *Plumyak (5-7 ans)*, *Campikwa (7-9 ans)* et *Picwata (9-11 ans)* vous réservent toutes sortes de surprises que vous ne voudrez pas manquer lors de l'exposition finale du « Grand Wigwam ». Les parents et amis sont invités à pique-niquer pour le souper; la représentation « Tam-Tam au terrain de jeux » débutera à 20 heures. **Le coût d'entrée demeure le même que par les années passées, soit une assiette de gâteries sucrées** (carrés de diverses saveurs, muffins, biscuits, brownies, etc.) Tous seront invités à se sucrer le bec après le petit spectacle. Plus de renseignements à venir auprès des enfants...



Raynald Fiset
coordonnateur



Le Beau Lieu

Date limite pour la remise de vos articles:
10 août

Équipe de rédaction:

Hélène Blais, conseillère responsable
Raynald Fiset: rédaction et infographie
(Internet: rayf@videotron.ca)
Collaborateurs: Jacques Grisé, Gaston Lebel



Notre Fête nationale : une histoire de cœur!

Une histoire de cœur qui nous a permis de se rapprocher davantage des résidants de toutes les paroisses de l'Île. La Fête, telle qu'organisée par les bénévoles du comité organisateur en était à sa septième édition et c'est sur une note très positive que s'est conclu le bilan final. Pour la première fois, nous avons offert aux gens des deux côtés de l'Île la possibilité d'utiliser le service de navettes, lequel a été très apprécié d'une part par les gens de Saint-Laurent et de Sainte-Pétronille qui pouvaient se visiter entre les deux sites et d'autre part par tous ceux qui ont préféré éviter les «problèmes» de stationnement.

Combien ça coûte?...C'est gratuit!

Combien de fois avons-nous entendu cette question lors des activités prévues durant le jour: maquillage, escalade, patins à roues alignées, jeux gonflables, tour à dos de poney, etc. Nous croyons que ce qui rend la Fête nationale si attrayante à Sainte-Pétronille est que les parents n'ont pas à payer continuellement pour les activités proposées aux enfants. Il va sans dire que toutes ces activités énumérées coûtent beaucoup de sous au comité organisateur et qu'il a été nécessaire de demander un prix d'entrée pour le spectacle de clôture. En plus de cette rentrée d'argent, les revenus proviennent du support des partenaires (voir la liste ci-après) dont les commanditaires majeurs: **Maurice Roy, Géo, Chevrolet, Oldsmobile, Service de prévention Microtec, Restaurant McDonald Beauport, CHIK 98,9 Énergie, Molson O'Keefe, Caisse populaire Desjardins de Saint-Pierre**. De même, la fête s'autofinance grâce à une subvention de la municipalité de Sainte-Pétronille, d'une subvention du Ministère des affaires municipales, de la vente d'articles promotionnels et de la vente de produits de restauration. Pour ceux qui désirent consulter le rapport financier de la Fête nationale, une copie sera disponible prochainement pour consultation au bureau de la Mairie.

Le grand chapiteau

Les critiques et commentaires sont unanimes: une idée de génie! Plus de souci à se faire concernant la mauvaise température. La tente pouvait contenir jusqu'à 1500 personnes et elle a même été très appréciée durant le jour, offrant une brise agréable en cette journée chaude que nous avons connue.

Une journée en toute sécurité

Aucun incident fâcheux n'a été signalé lors de cette 7e édition. Nous tenons à remercier sincèrement M. Raymond Poirier, responsable de l'équipe de finissants en technique policière qui a assuré efficacement la sécurité sur le site. Merci également au conseil municipal qui a demandé la participation de la Sûreté du Québec; une voiture a été présente sur le site toute la soirée du 24 juin.

Des mercis et des bravos!

Nous aimerions d'abord souligner la participation des gens qui ont accepté d'organiser ou animer une des activités publiées dans le programme: L'abbé Boily et toute l'équipe de la messe sous le chapiteau, l'équipe du terrain de jeux pour l'animation du «Grand Totem», les responsables du tournoi de poches, les photographes des «carica-photos», le club Octogone et les patins à roues alignées et tous les artisans qui ont bien voulu nous montrer quelques-uns de leurs petits trucs du métier dans le cadre de *l'Art en direct*. Un gros bravo au **Choeur d'Orléans** qui a assuré la première partie du spectacle de clôture.

Et finalement, comment remercier tous ceux et celles qui nous supportent dans cette folle aventure? Tous ces bénévoles que nous ne nommerons pas de peur d'en oublier. C'est lors d'une soirée des bénévoles (prévue prochainement) que nous vous ferons part de toute notre reconnaissance. Encore une fois, merci beaucoup pour votre participation au succès de cette journée unique.

Le t-shirt de la Fête nationale

La fête est passée mais le nouveau t-shirt continue à bien nous représenter partout où il est en vente autour de l'Île. Merci à tous ceux qui nous ont encouragés.

Le comité organisateur de la Fête nationale, Î.O. 1997
Lily Bégin, Anne Noël Deschamps, Lise Noël, Jean Fiset, Hélène Noël

Les Orléanais

**La Fête Nationale,
Île d'Orléans est fière
de pouvoir compter sur vous.**

Mille fois Merci!

Agro Noël inc.
Alimentation Animale Létourneau
Aliments Culinar inc.
Allard Fruits & Légumes inc.
Ambulance St-Jean
Ameublements Tanguay inc.
André Bussière, Agent Castel-Pro
Andrée Fiset, Massothérapeute
Antiquité Aux 4 Épaules
Artifi Ciel inc.
Assurance Promotuel Lévisienne-Orléans
Assurances J. André Tailleur enr.
Assurances Paul-Eugène Chabot inc.
Atelier La Pomme (Vieux-Québec)
Au Domaine de la Patate (St-Laurent)
Auberge Chaumonot Île d'Orléans
Auberge-Restaurant La Goéliche
Auberge-Restaurant Le Canard Huppé
Automobiles Émilien Bédard inc.
Bernard Luc Charron Avocat
Bicycles Duplain inc.
Blouin Réfrigération
Bois Franc de la Capitale (1991) inc.
Boucherie Jos Rousseau enr.
Boucherie Ubald Prémont & Fils inc.
Boutique Pétronille inc.
Broderie Orléans
Cabane à Sucre l'En-Tailleur inc.
Café De Mon Village (Ste-Famille)
Caisse populaire Côte de Beaupré, I.O.
Caisse populaire Desjardins de St-Laurent
Caisse populaire Desjardins St-Pierre
Canac-Marquis Grenier
Casse-Croûte le Bouffeton
Centre d'Escomptes Racine
Chalets Morency
Chambre de commerce de l'Île d'Orléans
Charles H. Leclerc Photographe
Chik 98.9 Énergie
Chiropraticien de l'Île
Chocolaterie de l'Île d'Orléans inc.
Clinique d'Acupuncture Arlette Rouleau
Club de Golf Orléans
Club Octogone Île de Bacchus
Club Optimiste Île d'Orléans
Club Richelieu I.O. (Fonds d'Entraide Jeunesse)
Coiff-O-Coin
Comité Fête Nationale St-Laurent
Composition Orléans
Contribution Anonyme
Couvre-Plancher Orléans
Cummins Diesel
Dana Coiffure inc.

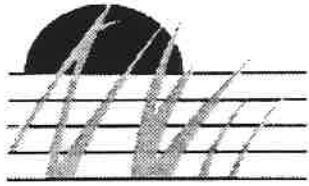
Dépanneur La Porte de l'Île et Garage Ferland
Ébénisterie Marcel Lemelin enr.
École de Danse Lily et Jacques Bégin
Engrenage Provincial Gear D.R.D. inc.
Entrepôt Frigorifique Orléans inc.
Épicerie du Village
Épicerie P.E. Gosselin - À Tout Prix
Étudiants en Technique Policière (F.-X. Garneau)
Excavation Richard Gosselin inc.
Ferme Orléans inc.
Fertilisation Orléans inc.
Fleuriste Montmorency
Fortier et associés, Avocats
Fugère et Fils inc.
Garage Dallaire & Fils enr.
Garage Fabien Pilote
Garage Georges Coulombe
Garage J.D. Nolin
Gestion de Bureau Drapeau enr.
Henri Leclerc Caméra
J. Bélanger Intercom inc.
Jazzlille (Club de mélomanes Jazz et Blues)
Jean-Charles Paquet Ent. Peintre
Jean-François Néron Photographe (621-9230)
Jean-Pierre G. Bussière Avocat
L'Atelier AvantGarde inc.
L'Intermarché Simard
L.S.P.H. Routhier Itée
La Forge à Pique Assaut inc.
La Maison des Jeunes de l'Île d'Orléans
La Maison Simons
La Roulotte du Boulevard
La Vieille École, Gîte B&B
Le «91» du Bout de l'Île
Le Groupe Mallette Maheu
Le Groupe PMT, Assurances
Le Moulin de St-Laurent
Le Théâtre d'été St-Pierre présente du 10 juin au 30 août
Le Toit Rouge (Gîte du Passant)
Les Annuaire G.B. inc.
Les Avocats Garneau, Turgeon, Verdon et Ass.
Les Buffets Maison enr.
Les Entreprises des Chûtes enr.
Les Entreprises Électriques A.M.C. enr.
Les Entreprises Réjean Deschamps
Les Fourrures Émile Vézina enr.

Les Huiles Simon Giguère inc.
Les Outils Mac Tools Jean-Yves Dussault
Les Pâtes de l'Île inc.
Les Planchers Serbois inc.
Les Productions Perfax (Sonorisation-éclairage)
Les Serres Juvénal Morency
Lévis Deschamps enr. Peinture & Joints
Louis Jolliet Excursion Maritime
Marc-Édouard Boily, Denturologiste
Marquis Excavation
Maurice Roy, Géo, Chevrolet, Oldsmobile
Menuiserie Delisle (1988) inc.
Michel Boily, Courtier Ass. Ré/Max
Molson O'Keefe
Monsieur Jean Filion (Député de Montmorency)
Monsieur Michel Guimond (Député B.Q., Bprt-Mcy-Orl.)
Monsieur Raymond Bédard (Pro Club de Golf Orléans)
Municipalité de Saint-François
Municipalité de Saint-Laurent
Municipalité de Sainte-Famille
Municipalité de Sainte-Pétronille
Municipalité de St-Pierre
Nettoyeur Éclair inc.
Peinture et Joints Prévert
Pharmacie H. Carmichael
Pièces d'autos Guill inc.
Pizza Giffard
Polyculture Plante inc.
Pub Sainte-Angèle
Rémi Bolduc (Lettreur) 828-2169
Résidence Ste-Famille, I.O.
Restaurant Buffet d'Orléans enr.
Restaurant de la Plage St-Jean
Restaurant le Relais des Pins inc.
Restaurant Les Ancêtres de la Petite Canadienne
Restaurant McDonald Beauport
Restaurant Valentine (3e Avenue)
Salon d'Esthétique Sophie Hamel
Sani Orléans
Scierie Luc Blouin enr.
Scierie Mobile Vézina
Sealtest, Frédéric Lavoie, Territoire I.O.
Service de Prévention Microtec
Service Mil Feuilles
Site Historique Les Sept Chutes
Souvenir Héritage inc.
Téléynamique Québec inc.
Toitures Île d'Orléans inc.
Tournoi de Balle Orléans
Travaux Public, Ville de Beauport
Unicoop Saint-Pierre
Vidéo Orléans enr.
Yvon Létourneau (B.Sc.A. Arpenteur-Géomètre-Conseil)

Internet

**Viens naviguer sur le «Net»
à la bibliothèque « La Ressource »**

Dimanche: de 10 h à midi
Mardi: de 19 h à 20 h 30



Musique de chambre
à Sainte-Pétronille

Société à but non lucratif

**Musique de chambre à
Sainte-Pétronille**

14^e saison de concerts d'été

Musique de chambre à Sainte-Pétronille est un organisme sans but lucratif fondé en 1983 à l'Île d'Orléans. Sa mission est de promouvoir la musique de chambre auprès du grand public de la région de Québec. La Société Musique de chambre à Sainte-Pétronille avait un objectif de vente de 100 abonnements de saison et l'a presque atteint. De tous ceux qui ont acheté une série de concerts (6 billets), la moitié sont des résidents de Sainte-Pétronille; les deux-tiers de tous les abonnés sont en provenance de l'Île d'Orléans.

Nous publions ici les trois derniers concerts de cette saison estivale qui se tiendront à l'église de Sainte-Pétronille. Au plaisir de vous accueillir !

✱ SOIRÉE LA MAISON SIMONS *

Judi 7 août 20 h 30

Quatuor avec piano

György Terebesi, violon

Douglas McNabney, alto

Guy Fouquet, violoncelle

Michel Fournier, piano

Au programme: Mozart, Brahms

✱ SOIRÉE DESJARDINS

Judi 14 août 20 h 30

Concert des lauréats

David Jalbert, piano

Annie Gadbois, violoncelle

Claire Ouellet, piano

Au programme, Bach, Beethoven, Liszt, Prokofiev, Schumann, Brahms

✱ SOIRÉE FONDATION VIRGINIA PARKER *

Judi 28 août 20 h 30

ROBERT EXPERT, haute-contre

Chloé Meyers, violon baroque

Margaret Little, viole de gambe

Robert Sigmund, clavecin

Au programme: Monteverdi, Purcell, Haendel, etc.

* Ces concerts sont enregistrés par la Société Radio-Canada FM-Stéréo

Prix des billets: 20 \$ par concert

En vente aux endroits suivants:

- Réseau Billetech 643-8131
- Pharmacie Hugues Carmichaël, Saint-Pierre
- Auberge La Goéliche
- Porte de l'église, le soir du concert

Réservations et renseignements: Jacques Grisé (828-9830) ou Chantale Cormier (828-1410)